

Les prothèses dentaires plombent-elles votre santé ? "Fausses dents, vrais doutes", le reportage d'Envoyé spécial du 26 février dernier a soulevé un sujet épineux et totalement opaque : l'origine et la traçabilité des prothèses dentaires.

Sur les six millions de prothèses dentaires posées chaque années en France, une sur trois serait fabriquée à l'étranger (Chine, Maroc, Madagascar, Europe de l'Est). Qu'en est-il de la qualité et de la composition de ces prothèses dont la fabrication est délocalisée, par les dentistes et parfois par les prothésistes eux-mêmes ?

Prothèses au plomb

L'affaire a fait grand bruit il y a quelques mois aux États-Unis : une patiente s'est vu poser en bouche un bridge totalement inadapté qui l'empêchait de fermer la bouche et de mastiquer. Après analyse, il s'est avéré que la prothèse fabriquée en Chine, en plus d'être mal réalisée, contenait du plomb.

Dans son numéro du mois de novembre, le magazine Capital révèle que "certaines prothèses dentaires sont bourrées de plomb". Quatre dispositifs (une prothèse française à bas prix et trois chinoises) ont révélé après analyse la présence de plomb. "La pollution atteint 1 000 PPM (partie par million) pour la plus contaminée" des prothèses "made in China, soit onze fois la teneur autorisée dans les jouets par Bruxelles". Pourtant, d'après un responsable de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (AFSSAPS) : "Il ne devrait pas y avoir une once de plomb dans les couronnes".

Défauts de fabrication

Outre le plomb qu'elles contiennent, ces prothèses "low cost" seraient de mauvaise qualité. Les couronnes et les bridges "testés" lors du reportage présentaient des défauts de soudure et de coulée. Ces défauts favorisent les problèmes de rupture (fracture) et de corrosion. Quant à l'ajustage, il pâtit nécessairement de l'éloignement géographique du laboratoire qui réalise la prothèse. L'éloignement ne permet pas une collaboration suivie entre le prothésiste et le dentiste. En cas de défaut d'ajustage, on se doute qu'une couronne à dix euros ne sera pas renvoyée au laboratoire.

Absence de contrôle

Le reportage d'Envoyé spécial montre comment des prothèses dentaires fabriquées dans des laboratoires chinois sont ensuite expédiées en France sans aucun contrôle des douanes à leur arrivée sur le sol français. "On ne peut pas tout contrôler" plaide le responsable de l'AFSSAPS interviewé.

Pire encore, la traçabilité, quand elle existe, se révèle mensongère. Les numéros CE de conformité des alliages utilisés pour fabriquer les prothèses s'avèrent fantaisistes et, après vérification, ne correspondent pas à des matériaux dentaires mais à des dispositifs qui n'ont rien à avoir, par exemple des pièces pour ascenseurs.

Le nerf de la guerre

Le cœur du problème est, comme souvent en matière de santé, une question d'argent. Les prothèses "représentent 30% de notre activité et 70% de nos revenus et permettent de rattraper la sous-valorisation des soins conservateurs", explique le Dr Jacques Kaltenbach, installé à Sentheim et président en Alsace de l'Union des jeunes chirurgiens-dentistes, dans les colonnes des Dernières Nouvelles d'Alsace. Il est tentant dans ces conditions de céder aux sirènes de sociétés importatrices de prothèses à bas coût qui inondent les dentistes de publicités alléchantes : 11 couronnes pour le prix de 10. Acheter à l'étranger des prothèses moins chères permet au dentiste de gonfler sa marge, le prix payé par le patient n'étant pas revu à la baisse en proportion. C'est ainsi que la marge peut passer de 4 à 11 fois le prix de revient de la prothèse, ainsi que l'explique le reportage d'Envoyé spécial en prenant comme exemple une couronne en céramique.

Quand les prothésistes s'y mettent

D'après l'Union Nationale des Prothésistes Dentaires, 27% des prothèses posées seraient importées mais d'après les syndicats dentaires, seulement 5 à 8%. Outre certains dentistes, certains prothésistes sous-traitent avec des laboratoires étrangers une partie de leurs travaux, dans le but de gonfler, eux-aussi, leurs marges bénéficiaires. Ces prothésistes établissent ensuite au dentiste une facture comme si la prothèse avait été fabriquée par eux. En toute bonne foi, un dentiste peut donc poser des prothèses fabriquées en Chine ou ailleurs. Le dentiste n'a dans ce cas pas davantage de moyen de connaître l'origine de la prothèse. Si ce n'est qu'une prothèse mal réalisée et mal ajustée se reconnaît au premier coup d'œil.

Risques pour le patient

Le patient risque en premier lieu de se voir poser une prothèse de piètre qualité aux finitions médiocres et peut-être même, comme cette américaine, inadaptée à sa bouche. Favorisée par les défauts de coulée, la corrosion entraîne un vieillissement prématuré de la prothèse avec des risques de rupture et donc d'inhalation de fragments métalliques. Ensuite, la corrosion qui génère des phénomènes d'électrolyse, expose le porteur à une intoxication chronique par les particules métalliques ou ions qui vont ainsi s'échapper continuellement de l'alliage. Or les alliages à bas coût, contiennent majoritairement du nickel, métal bon marché mais hautement allergisant et potentiellement cancérigène pour l'homme. Enfin, outre le plomb, hautement toxique lui aussi, les alliages non conformes peuvent contenir du béryllium, métal dont l'emploi est strictement réglementé par la norme ISO depuis septembre 2002 en raison des risques pour la santé*.

Estelle Vereeck

06.03.2009